

REMISE EN CULTURE

Ne pas utiliser le sous-sol comme remblai

Utiliser exclusivement du matériau parental (horizon C) en tant que remblai ou pour préparer la planie brute, jusqu'à 1 m au-dessous du niveau du futur terrain.

- ✓ Comme remblai, le mieux est d'utiliser un matériau d'excavation graveleux très perméable.
- ✓ Le matériau parental peut être compacté couche par couche de manière à minimiser d'éventuels tassements ultérieurs.
- ✓ Aménager le relief prévu avec le matériau parental, déduction faite des épaisseurs de sol à reconstituer par-dessus.

Reconstituer correctement le sol

Une reconstitution correcte du sol assure un développement rapide et important des racines et un régime hydrique équilibré.

- ✓ Ameublir le remblayage avec un scarificateur.
- ✓ Déposer 30 à 80 cm de sous-sol.
- ✓ Si possible, ne pas compacter le sous-sol lors de la mise en place.
- ✓ Ne pas lisser la planie du sous-sol.
- ✓ Déposer 20 cm de couche superficielle.
- ✓ Ne pas compacter la couche superficielle.
- ✓ Respecter les normes VSS.

Ne pas rouler sur les sols fraîchement remis en place

Les sols qui viennent d'être reconstitués sont particulièrement sensibles au compactage. Dans la plupart des cas, il est possible d'éviter de rouler sur les sols remis en place en adoptant une procédure de travail adéquate.

- ✓ Mettre en place le sous-sol et le sol par bandes.
- ✓ Éviter dans tous les cas de rouler sur le sol et le sous-sol.
- ✓ Effectuer la mise en place en reculant ou en travaillant à partir de la piste.

Enherbement intermédiaire pour régénérer le sol ou en attendant l'enherbement définitif

Un sol qui a été compacté peut être partiellement régénéré par un enherbement intermédiaire avec des plantes s'enracinant profondément. Cette méthode permet d'éviter un engorgement ultérieur à certains endroits.

Le sol non végétalisé devient boueux ou s'érode. S'il n'est pas possible de semer la végétation définitive en automne, après la reconstitution du sol, un enherbement intermédiaire est recommandé.

Tassement et engorgement du sol

La mise en place du sous-sol en compactant les matériaux terreux vise à éviter que des affaissements se produisent par la suite. Ce compactage augmente toutefois le risque d'engorgement. Lorsque le tassement naturel ne pose aucun problème pour l'utilisation ultérieure de la surface, il est préférable de renoncer au compactage pour privilégier un meilleur écoulement des eaux.

Plantes à enracinement profond

Lorsqu'elles dépérissent, les plantes à enracinement profond laissent dans le sol des canaux garantissant une meilleure aération et un drainage plus rapide. Les plantes suivantes peuvent être semées en tant que couverture intermédiaire afin de régénérer le sol:

- ▶ mélilot (fixe l'azote),
- ▶ luzerne (fixe l'azote),
- ▶ radis oléifère.

Semis tardifs

Les couvertures végétales suivantes peuvent être semées début octobre:

- ▶ navettes de chou chinois,
- ▶ seigle,
- ▶ mélange de seigle et de vesce,
- ▶ mélange de ray-grass,
- ▶ Orga-Mix.